

Le suivi des patients atteints de maladies chroniques vers une équipe mieux organisée

Daniel Paquette

Le nombre de patients atteints de maladies chroniques est en hausse. La clientèle prise en charge par votre équipe nécessite de plus en plus de soins. En conséquence, les rapports de laboratoire s'accumulent et les plages horaires manquent pour revoir les patients. Augmenter votre charge de travail et celle de votre équipe n'est pas une option. Y aurait-il moyen d'organiser le travail de votre équipe différemment ?

LES SOINS de première ligne constituent la pierre angulaire de la prise en charge efficace des maladies chroniques. Au Québec, 40 % des patients de plus de 20 ans ont au moins une maladie chronique. Cela représente au-delà de 1,4 million d'hypertendus et de 700 000 diabétiques.

Votre équipe est invitée à participer au programme de formation suivant composé de deux ateliers interactifs. Vous aurez l'occasion d'échanger sur l'utilisation d'une approche structurée et par étapes afin d'optimiser l'organisation des soins de vos patients atteints de maladies chroniques en fonction de vos ressources.

Format : 2 conférences interactives en petits groupes

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de ces ateliers, le participant pourra :

Atelier 1

- établir l'effet de la prise en charge de maladies chroniques sur l'équipe de soins et les patients ;
- se familiariser avec différents modèles d'offre de soins ;
- évaluer, à l'aide d'outils, l'apport potentiel d'une collaboration interprofessionnelle à la pratique ;
- établir une stratégie pour prioriser une maladie chronique et préciser le mode d'offre de soins dans sa clinique.

Atelier 2

- reconnaître les comportements et attitudes facilitant une collaboration interprofessionnelle ;
- répartir équitablement des tâches en fonction des rôles et des responsabilités de chacun ;
- appliquer le modèle d'offre de soins sélectionné en fonction de la maladie chronique choisie par l'équipe ;
- planifier un moyen pour permettre aux membres de l'équipe d'évaluer le changement.

Durée : 1,5 heure pour chaque atelier

Début de la formation : février 2013

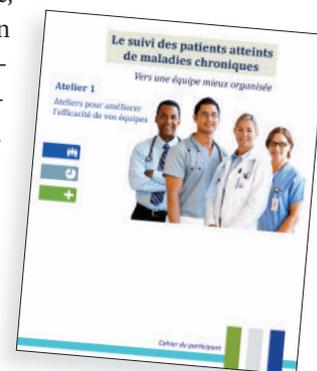
Validation et crédits : Pour chacun des ateliers, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1,5 heure de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (www.cqdpqm.ca) soit respecté.

Comité scientifique :

- M^{me} Myriam Aubry, infirmière clinicienne, GMF, Verdun
- D^{re} Johanne Desforges, médecin de famille, GMF-CRI, Verdun
- D^r Claude Guimond, médecin de famille, directeur de la Formation professionnelle, FMOQ
- M^{me} Carol-Anne Langlois, M. Sc., inf., conseillère-cadre en soins infirmiers, CSSS du sud-ouest de Verdun
- D^r Daniel Paquette, médecin de famille, directeur adjoint de la Formation professionnelle, FMOQ

Collaboration : AstraZeneca a contribué financièrement à ce programme de formation professionnelle par une subvention à visée éducative.

Renseignements : M^{me} Julie Corbeil, direction de la Formation professionnelle à la FMOQ : jcorbeil@fmoq.org ou 514 878-1911 ou 1 800 361-8499.



L'arthrose – volet 2

mieux diagnostiquer et mieux traiter

Daniel Paquette

M. Tremblay, 72 ans, atteint d'athérosclérose coronarienne, souffre de coxarthrose. L'acétaminophène le soulage très peu. Il vous demande un AINS. Allez-vous lui en prescrire un ? Votre conduite sera-t-elle modifiée s'il est porteur d'un tuteur coronarien ?

M^{me} Robidas, 81 ans, est atteinte de néphropathie diabétique et d'insuffisance rénale de stade 3. Par ailleurs, son arthrose facettaire l'incommode. Êtes-vous à l'aise de lui prescrire un AINS ? Si oui, comment assurerez-vous le suivi ?

Enfin, aujourd'hui, M^{me} Thériault, 62 ans, souffrant de gonarthrose, veut connaître votre opinion sur les produits naturels, les infiltrations intra-articulaires de corticostéroïdes, la viscosuppléance et les AINS topiques.

COMME L'ARTHROSE est plus fréquente après 65 ans, les patients qui en souffrent ont souvent des maladies chroniques associées. Vous devez donc, avant de leur prescrire un AINS, en considérer les effets gastro-intestinaux, cardiovasculaires et rénaux potentiels. D'autres options thérapeutiques pourraient alors être envisagées.

Pour faire suite à la première partie de ce programme sur le diagnostic de l'arthrose, la prise en charge adéquate et la gastroprotection souvent nécessaire avec les AINS, ce deuxième volet, en ligne, abordera les effets rénaux et cardiovasculaires des AINS ainsi que les autres traitements possibles de l'arthrose.

Format : conférence en ligne

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette activité, le participant pourra :

- prescrire les AINS en tenant compte des risques cardiovasculaires, rénaux et gastro-intestinaux associés à leur utilisation ;
- utiliser judicieusement la coanalgie, les corticostéroïdes en injection et la viscosuppléance ;
- discuter de la place des produits naturels dans le traitement de l'arthrose.

Durée : 1,5 heure

Début de la formation : février 2013

Validation et crédits : La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1,5 heure de crédit de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (www.cqdpqm.ca) soit respecté.

Comité scientifique :

- D^r Marc Bradette, gastro-entérologue, Centre hospitalier universitaire de Québec
- D^r Jean C. Grégoire, cardiologue, Institut de Cardiologie de Montréal
- D^r Claude Guimond, médecin de famille, directeur de la Formation professionnelle, FMOQ
- D^r Daniel Paquette, médecin de famille, directeur adjoint de la Formation professionnelle, FMOQ
- D^{re} Martine Raymond, interniste et néphrologue, Hôpital de la Cité-de-la-Santé de Laval
- D^r Jean-Pierre Raynauld, rhumatologue, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- D^r Michel Turgeon, médecin de famille, Québec

Collaboration : AstraZeneca Canada a contribué financièrement à ce programme de formation professionnelle par une subvention à visée éducative.

Renseignements : Pour accéder au programme, rendez-vous au www.fmoq.org > Formation professionnelle > Activités de formation > Formation en ligne > L'arthrose – Volet 2

